

Epandage de Fumier & Lisier

Vous êtes en Zone de Protection ou Zone de Surveillance

Vous êtes en Zone Vaccinale ou Zone Indemne

Sortie de LISIER

Sortie de FUMIER

Traitement en usine agréée de compostage ou de méthanisation appliquant les standards UE (pasteurisation/hygiénisation 70°C/1 heure)



Autorisé

Epandage en priorité sur terres arables

Labourage immédiat (enfouissement de 25 cm)

Accès aux animaux interdit durant 42 jours



Autorisé

Terres arables non disponibles

Epandage sur prairie permanentes

Chaulage immédiat

Accès aux animaux interdit durant 42 jours



Autorisé

Sortie du bâtiment AVANT l'entrée en Zone Réglementée



Autorisé

Sortie du bâtiment APRES l'entrée en Zone Réglementée

Traitement en usine agréée de compostage ou de méthanisation appliquant les standards UE (pasteurisation/hygiénisation 70°C/1 heure)



Autorisé

Application d'un insecticide larvicide

Stockage en tas éloigné du bâtiment et déposé à l'écart des animaux et litière

Stockage d'au moins 42 jours, (durant lequel le tas doit être couvert ou retourné pour faire en sorte que toutes les couches soient soumises à la chaleur)



Autorisé

Autorisé sans règles sanitaires particulières